

# Certificat de Spécialité Complémentaire au DEAES

## Titre professionnel – Niveau 3

(Niveau V, de la nomenclature antérieure au 8/01/2019)

### Pré-requis & accès à la

**formation :** Etre obligatoirement titulaire du DEAMP, CAFAMP, DEAVS, CAFAD ou de la Mention Complémentaire Aide à Domicile ou d'une autre spécialité du DEAES.

### Durée :

La formation comporte une alternance de 175 heures d'enseignements pratiques et 147 heures d'enseignements théoriques réparties avec votre structure employeur.

### Méthode :

- Apports théoriques
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Travail en groupe
- Conseil individualisé
- Mise en situation professionnelle.

### Publics :

- Avoir 18 ans minimum
- Demandeur d'emploi
- Salarié

### Admission :

- Dossier de candidature
- Entretien de motivation
- Diplôme du secteur domicile

### Financement :

Employeur  
Personnel  
CPF  
Pôle Emploi

### Lieux :

CPCV Ile de France  
171, av. de la Division Leclerc  
95880 ENGHEN LES BAINS

### Date de la session :

Session CSC – spécialité de la structure  
Calendrier adapté  
Du 20/09/2021 au 15/04/2022

**Nous contacter par mail pour toute demande de renseignements**  
L'accompagnement sera adapté à vos demandes

### Tarifs :

Formation : 1800 €  
Frais d'inscription : 40 €

### CONTENU DE LA FORMATION

Le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social atteste des compétences nécessaires pour réaliser un accompagnement éducatif et social au quotidien, visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelle qu'en soit l'origine ou la nature, qu'il s'agisse de difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie, aux conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité ce en permettant à la personne de définir et de mettre en œuvre son projet de vie.

### Domaines de Formation (DF) :

Durée théorique :

- DF 1 : « Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale » 14 h
- DF2 : « Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité » 63 h
- DF 3 : « Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés » 28 h
- DF 4 : « Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne » 42 h

+175 h pratique professionnelle dans la spécialité visée

### Les spécialités :

Spécialité « Accompagnement de la vie à domicile » : L'Accompagnant Educatif et Social contribue à la qualité de vie de la personne, au développement ou au maintien de ses capacités à vivre à son domicile. Il intervient auprès de personnes âgées, en situation de handicap, ou auprès de familles. Il veille « au respect de leurs droits et libertés et de leurs choix de vie dans leur espace privé ».

Spécialité « Accompagnement de la vie en structure collective » : Dans le cadre d'un projet institutionnel, l'accompagnant éducatif et social contribue par son action au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne dans son lieu de vie. Au sein d'un établissement, il veille au respect des droits et libertés et des choix de vie du résident au quotidien.

Spécialité « Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire » : Dans le cadre d'un projet personnalisé fixé par le plan personnalisé de compensation, la mission de l'accompagnant éducatif et social consiste à faciliter, favoriser et participer à l'autonomie des enfants, adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage, et les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs. Il inscrit obligatoirement son intervention « en complémentarité, en interaction et en synergie » avec les professionnels en charge de la mise en œuvre du projet personnalisé du jeune et de la famille.

### VALIDATION

L'examen, pour chaque spécialité supplémentaire, se fait par un oral de soutenance (45 min) à partir d'un dossier professionnel (10 à 15 pages) réalisé pendant le parcours de spécialité – Complétude du livret de formation.

### OUTILS PEDAGOGIQUES

Ressources documentaires et numériques.  
Fiches pédagogiques remises aux apprenants

### INTERVENANTS

Formateurs professionnels pour adultes

### Contact Institut de formation :

171 avenue de la Division Leclerc – 95880 Enghien les Bains  
Tél : 07 61 80 12 03 – Mail : [j.chaumeton@cpcvidf.fr](mailto:j.chaumeton@cpcvidf.fr)  
07 61 80 12 60 – Mail : [p.fauquet@cpcvidf.fr](mailto:p.fauquet@cpcvidf.fr)

Sandra REMY – directrice Adjointe Institut de Formation et référente handicap  
Mail : [s.remy@cpcvidf.fr](mailto:s.remy@cpcvidf.fr) Ou [www.cpcvidf.com](http://www.cpcvidf.com)

